

MANIFESTATION NATIONALE
Face aux horreurs caquistes, la défense collective des droits réplique!

Québec, le 24 octobre 2024 – Le Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD) tient aujourd’hui une manifestation dans le cadre de sa campagne *Les droits, ça se défend collectivement*, au Parc de l’Amérique-Française à midi. Plus de 250 personnes provenant de groupes en défense collective des droits (DCD) et leurs alliés-es sont attendues à la manifestation intitulée [Face aux horreurs caquistes, la DCD réplique](#).

La manifestation vise à attirer l’attention du gouvernement sur le manque de financement endémique avec lequel doivent composer les organismes en DCD. En effet, si la majorité des organismes communautaires autonomes bénéficient d’un mécanisme d’indexation depuis de nombreuses années, le RODCD et ses membres font partie des secteurs toujours laissés pour compte par l’actuel gouvernement et ses prédécesseurs. Le financement des groupes en DCD se trouve bien en deçà du financement moyen des groupes communautaires, ce qui menace dans bien des cas leur survie.

Pourtant, dans le contexte économique actuel et face au désengagement de l’État envers les services publics, on a plus que jamais besoin d’organismes pour défendre nos droits collectifs! « Les organismes s’appauvrissent et sont sursollicités pour leurs services, réduisant leur capacité d’action collective et leur nécessaire participation dans le débat public, déplore Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD. Le pire c’est que l’actuel Plan d’action gouvernemental en action communautaire, qui se termine en 2027, prévoit des hausses de budget qui ne couvrent même pas le taux d’inflation actuel. Ce genre de mesure austère, on les observe partout et c’est un véritable film d’horreur! ».

La campagne *Les droits, ça se défend collectivement* met de l’avant trois revendications soit : le rehaussement du financement - 154 millions \$ supplémentaires annuellement pour la mission de l’ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés, la mise sur pied d’un mécanisme permanent d’indexation basé sur l’Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) et la mise en place d’un processus transparent pour accueillir les groupes en attente de financement, un meilleur suivi de leurs besoins et l’ajout d’une enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes.

-30-

Renseignements et demandes d’entrevue :

Ariane Aubin-Cadot, relationniste, ariane@beteferoce.com, 514-805-3715